

# Avis à la population

Commune de Neufchâteau

Evaluation des incidences sur l'environnement

Réunion d'information préalable

**DEMANDEUR** : Bricks and Leisure

**OBJET** : Demande de permis d'urbanisme pour la construction d'un village de vacances

La population est informée que Bricks and Leisure projette de créer un village de vacances en lieu et place de l'ancien camping communal sur la zone du Lac de Neufchâteau : 1ère Division, Section C, 126f, 125p, 111h et 129h.

Conformément aux dispositions des articles D.29-5 et suivants et R.41-1 et suivants du Code de l'environnement, le projet est soumis à **étude d'incidences sur l'environnement** préalablement au dépôt de la demande de permis.

La population est également invitée à participer à la REUNION D'INFORMATION PREALABLE organisée par le demandeur qui se tiendra

le 21 juin 2018 à 19h

à Hôtel de ville de Neufchâteau (Salle Brasseur – 1er étage) – Grand Place, 1 à 6840 Neufchâteau

L'objectif de cette réunion est de :

- présenter le projet pour lequel une demande de permis sera sollicitée ;
- permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet avant le début de l'étude d'incidences ;
- mettre en évidence les éventuels points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences ;
- présenter des alternatives pouvant être raisonnablement envisagées par le demandeur afin qu'il en soit tenu compte dans le cadre de la réalisation de l'étude d'incidences.

Toute personne pourra, dans un délai de 15 jours à dater du jour de la tenue de la réunion de consultation, émettre ses observations et suggestions et demandes de mise en évidence de points particuliers concernant le projet ainsi que présenter les alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences, en les adressant par écrit avec ses nom et adresse au Collège communal de Neufchâteau (Grand Place, 1 à 6840 Neufchâteau).

Elle en adresse une copie au demandeur (Bricks and Leisure - Mr Gottschalk - Pieter Brueghellaan, 1 9051 Gand), lesquels la communiquent sans délai à l'auteur de l'étude d'incidences.